



FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

 DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
 01.55.80.66.43  01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr

COMITE SOCIAL d'ADMINISTRATION LOCAL DU 27 MARS 2023
DECLARATION LIMINAIRE DE LA DELEGATION FO DGFIP

Madame la Présidente,

C'est encore dans un contexte de mobilisation sociale sans précédent qui perdure contre la liquidation de nos acquis de salariés, vous convoquez aujourd'hui un CSA avec encore, un Ordre du Jour très lourd.

Les CSA de la DRFIP de Paris se suivent et se ressemblent.

Certes, des services différents sont concernés à chaque séance mais c'est la même logique qui prévaut,

La mise en place du NRP, les injonctions du COM continuent de détruire et de désorganiser l'ensemble des services fiscaux, de nos missions .

Les agents ans les services n'en peuvent plus de subir en permanence ces changements.

Cette méthode brutale, uniquement motivée par la volonté de réaliser des économies budgétaires (en particulier les suppressions d'emplois) fait abstraction des aspects humains, du professionnalisme des collègues, des risques juridiques qui pèsent sur la tenue des fichiers et des dossiers d'usagers.

trois points sont consacrés une nouvelle fois aux projets de réorganisations de services dans le cadre du déploiement du Nouveau Réseau de Proximité parisien.

Deux déménagements de services de direction, dont celui du SPL Recettes provisoire, qui ressemble à un jeu de chaises musicales entre les différents bâtiments de la DRFIP75.

Première constatation, tous ces déménagements impactent en premier lieu les conditions de travail des agents et, en particulier leur temps de trajet domicile travail qui s'en trouve allongé pour la plupart d'entre eux.

FO continue à penser que le NRP constitue un repli territorial et brutal des services de l'État et une atteinte au service public de proximité.

Ces dernières années, les objectifs de «modernisation et d'amélioration» de nos services se sont en réalité accompagnés de nouvelles suppressions d'emplois, de rétrécissement et de digitalisation du réseau, de détérioration de notre service public de proximité (suppressions de missions, délocalisations de services, externalisations de tâches...)

Pour FO-DGFIP , les grandes orientations de notre administration passent par :

- **l'arrêt de l'hémorragie de nos emplois et le recrutement de fonctionnaires sous statut**
- **l'abandon immédiat du NRP,**
- **des moyens nécessaires à l'exercice quotidien de toutes nos missions**
- **le maintien d'un réseau de proximité adapté à l'attente des citoyens**

Concernant les Ponts naturels 2023 :

La position de FO-DGFIP sur la question des ponts naturels n'a pas changée. Nous continuons de revendiquer une consultation de tous les agents de la DRFIP Paris quant au choix des différentes dates susceptibles d'être retenues.

Nous continuons de demander à la direction d'accorder à minima une autorisation d'absence exceptionnelle à tous les agents de la DRFIP sur les dates qui seraient choisies par les collègues, et non prises sur les congés.

En 2023, 2 ponts naturels sont susceptibles d'être accordés, le vendredi 19 mai et le lundi 14 août 2023.

Vous proposez, Madame la Présidente, que tous les services de la DRFIP soient fermés le lundi 14 août

Nous vous laissons la responsabilité de votre choix d'imposer cet unique jour de pont naturel et nous ne prendrons pas part au vote sur cette question.

Concernant le déploiement de l'APRDV dans les SDE :

Concernant le déménagement provisoire du Domaine Reccettes du Pôle SPL

Dès que les collègues du SPL ont pris connaissance du projet de SCORE, ils ont décidé de faire une pétition pour indiquer leur rejet du SCORE ; Les collègues ont fait l'inventaire des besoins humains nécessaires au bon fonctionnement des services du SPL. Les collègues ont souhaité avoir une audience auprès du directeur pour faire valoir leurs revendications.

A défaut d'être entendus, les agent·es, accompagné·es des organisations syndicales Solidaires, CGT et FO-DGFIP . ont été reçu·es le jeudi 7 juillet 2022 par le DRFIP , le chef du Pôle SPL, et la responsable de la Gestion des Ressources Humaines.

La pétition, sur laquelle les agents avaient clairement identifié leurs besoins, a été remise en séance au Directeur.

Il a donné **une fin de non-recevoir aux doléances de nos collègues**, invoquant les vacances d'emplois, frappant particulièrement Paris cette année, l'évaporation naturelle" (départs en retraite, promotions, mutations en province) et les pénuries d'emplois récurrentes frappant la division. La seule piste proposée (voir plus bas) est le recours aux contractuels.

Cette démarche des agents du SPL ne figure même pas dans le point 2.2

La seule réponse dans l'intérêt des agents c'est la défense collective des revendications :

- **L'arrêt des suppressions de nos emplois et le recrutement de fonctionnaires sous statut,**
- **Le comblement de toutes les vacances d'emplois**
- **Le maintien des droits des agents**
- **Le retrait immédiat du NRP et des délocalisations des services**
- **Les moyens nécessaires à l'exercice quotidien de toutes nos missions**
- **Le maintien de toutes nos missions et de tous nos services**
- **Le maintien d'un réseau de proximité avec des implantations pérennes, adapté à l'attente des citoyens**
- **La revalorisation de la valeur du point d'indice et la revalorisation des régimes indemnitaires.**